



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2014-61**Objet : Délibération portant approbation des actions communautaires 2015 en matière de développement durable**

Conseillers en exercice	30	Pour	29
Conseillers présents	28	Contre	0
Quorum	16		
Conseillers représentés	1	L'an 2014, le 16 décembre à 20h, les conseillers communautaires de la	
Suffrages exprimés	29	Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement	
Date de convocation	10/XII/2014	convoqués se sont réunis en la Mairie de Tresses, sous la présidence de	
Date d'affichage	10/XII/2014	JEAN-PIERRE SOUBIE	

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Christian Soubie**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Jean-Pierre BALANCHE	Bonnetan		Alain BARGUE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux	X	
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20141219-2014-61-DE
Date de télétransmission : 29/12/2014
Date de réception préfecture : 29/12/2014

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



J. Soubie

Affiché, le 29 DEC. 2014

N° 2014-61**Objet : Délibération portant approbation des actions communautaires 2015 en matière de développement durable**

Vu les statuts de la Communauté de communes

Vu les travaux de la Commission compétente

Rapport de présentation :

La commission « environnement, développement durable et mutualisation » de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" propose d'engager pour 2015 quelques actions phares à forte portée pédagogique.

1. La communauté de commune soutient le dispositif « grand public – découverte des espaces naturels et de la biodiversité » qui se déroule sous l'égide de l'UFCV et du Conseil général de la Gironde. L'engagement financier pour la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" serait de 820 €. Une dizaine d'actions se dérouleraient autour de sentiers découvertes, des balades contées, mais aussi de la flore, des insectes ... tout au long de l'année pour des groupes d'une vingtaine de personnes.
2. L'opération « Grand nettoyage de printemps » qui se déroulerait le samedi 28 mars 2015 avec des étapes « pesée des déchets » devant chaque mairie du territoire. Il est proposé d'y associer les Francas, l'UFCV et le SEMOCTOM.
3. Les opérations de récupération généralisées
 - a. Des bouchons en liège. La collecte, à l'initiative de l'association « Agir Cancer Gironde » sera généralisé dans les mairies et à la Communauté de communes au profit de l'institut Bergonié
 - b. Des bouchons en plastique avec l'association « Les bouchons d'amour ». Les fonds issus de la revente pour recyclage permettent d'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant de handicaps.
 - c. Des stylos dans le cadre de l'opération lancée par « BIC et Terracycle ». la collecte des instruments d'écriture usagés se fait dans les écoles et les mairies. Les fonds générés par le recyclage sont reversés à une association d'intérêt général.

Par ailleurs, il est rappelé que la Communauté de communes et les 8 communes membres ont l'obligation légale d'engager le processus d'élaboration d'une « schéma de mutualisation ». Ce schéma devra être proposé au vote avant la fin de l'année 2015. Il devra programmer les actions qui devront être progressivement mise en œuvre au cours du mandat. Chaque année, le Président devra faire un état de la réalisation des étapes de ce schéma.

La Commission « Finances – Mutualisation » et la « Commission « Environnement – Développement durable » doivent travailler en partenariat afin d'aboutir à ce plan de mutualisation « à la carte » de la communauté de communes raisonnable et réaliste.

Après avoir entendu l'exposé

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité :

1. De valider les actions communautaires 2015 proposées par la commission « Environnement et développement durable »
2. Le Président déposera dans le cadre de sa délégation les dossiers de subvention, lancera les consultations nécessaires et signera les marchés

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat

Fait à Tresses, le 16 décembre 2014

Le Président

Pour extrait conforme

JEAN-PIERRE SOUBIE

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20141219-2014-61-DE
Date de télétransmission : 29/12/2014
Date de réception préfecture : 29/12/2014

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE

